



Guide

PRÉ-INSCRIPTION CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Dans un souci constant d'améliorer les services proposés à ses administrés, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a décidé d'équiper, progressivement, ses quatre déchèteries le barrières avec un système d'accès par carte magnétique.

Sous certaines conditions, ces cartes magnétiques permettront également l'accès aux colonnes enterrées d'ordures ménagères.

Chaque foyer devra disposer de sa propre carte qui permettra d'ouvrir la barrière à l'entrée des déchèteries.

Pour les particuliers l'accès restera gratuit.



EXPLICATIONS et
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
WWW.PAYSSAINTGILLES.FR



La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie modernise la gestion de ses déchèteries par un contrôle d'accès informatisé visant à :

- améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent
- réserver l'accès aux habitants du territoire
- accompagner davantage les usagers dans leurs gestes de tri

POUR QUI ?

Pour tous les usagers résidant sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : particuliers, professionnels, collectivités...

QUAND

2019

COMMENT ?

Une carte magnétique devra être présentée à l'entrée des déchèteries. Elle peut également être utilisée pour l'ouverture de colonne enterrée d'ordures ménagères sous certaines conditions tarifaires.

La CARTE MAGNETIQUE UNIQUE PAR FOYER

(un guide d'utilisation vous sera remis avec votre carte)



Si vous possédez déjà une carte pour les dépôts d'ordures ménagères en PAV enterrés ? Alors, vous n'avez rien à faire.

(1 seul badge par adresse fiscale)

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

Carte d'Accès déchèteries

DOLBEAU, GIVRAND, BRETIGNOLLES SUR MER, SAINT HILAIRE DE RIEZ

Particulier

Professionnel

Collectivité

Associations

NOM ou RAISON SOCIALE : _____

Prénom : _____

Résidence Principale

Résidence secondaire

Adresse : N° / (Bis, ter,...) _____

Rue : _____

Complément :

Résidence : _____ Bâtiment n° _____ / Etage _____

Lieu-dit : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-Mail : _____ @ _____

Dans le cadre de la Redevance des Ordures Ménagères, je souhaite que mon badge ouvre les PAV d'ordures ménagères. (sous conditions de m'acquitter des 3€ comme défini dans la grille tarifaire).

Date : _____

Signature

Votre badge vous sera remis ultérieurement.

Vous serez informé par mail ou par appel téléphonique des modalités de retrait

Renvoi du présent formulaire à carteaccesdecheterie@payssaintgilles.fr
ou par courrier ou en déchèterie.

Les DECHETERIES

DU PAYS DE SAINT GILLES

CROIX DE VIE

Saint-Hilaire-de-Riez

LA CHAUSSÉE
02 51 55 59 03

Lundi au samedi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hiver)

(18h, du 1^{er} avril au 30 septembre)

Coëx

DOLBEAU
02 28 10 39 01

Lundi de 8h30 à 12h, les mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hiver)

(18h, du 1^{er} avril au 30 septembre)

Givrand

LE SOLEIL LEVANT
02 51 55 36 45

Lundi au samedi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hiver)

(18h, du 1^{er} avril au 30 septembre)

Brétignolles-sur-Mer

LE PEUBLE
02 51 95 59 37

Lundi au samedi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hiver)

*(18h, du 1^{er} avril au 30 septembre)
Fermé le mardi en hiver*

INFORMATION

SERVICE COLLECTE

02 51 26 97 07

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 • Courriel accueil@payssaintgilles.fr

